



Communiqué de presse

18 mars 2008

La grande confusion à Chasseral Le district franc n'est pas le Parc !

Ces derniers jours, la presse a relaté l'intervention d'un conseiller de ville de Saint-Imier faisant l'amalgame entre le district franc fédéral « Combe Grède » et le Parc régional Chasseral.

La confusion est regrettable. Comme leur nom respectif l'indique, le district franc fédéral et le Parc Chasseral sont deux choses complètement différentes et ne sont liées en aucune manière.

Le district franc est une zone de protection fédérale en faveur de la faune. Le district franc prohibe par exemple toute activité sportive en dehors des itinéraires balisés. Cela est totalement différent du Parc régional Chasseral qui est une organisation qui promeut en permanence le développement durable et le tourisme en harmonie avec la nature sur le territoire des communes participantes.

De même, le respect des interdictions liées au district franc est assuré par les gardes faune, c'est-à-dire par des agents de la force publique habilités à amender les contrevenants. Au contraire, le Parc régional Chasseral n'impose aucune interdiction, il n'est habilité à prescrire aucune contrainte sur son territoire, il n'assure aucune fonction réglementaire et, partant, il n'a aucun besoin de faire appel à la force publique. Le Parc n'est donc pas responsable des décisions liées à la gestion d'un district franc fédéral.

Enfin, le district franc fédéral existe depuis 1971, même si la signalisation relative aux activités sportives est plus récente. Alors que le Parc, lui, est né en 2001, soit 30 ans plus tard ! On voit bien qu'il n'y a aucun lien, autre que géographique, entre l'un et l'autre. En clair, ce n'est pas parce que le Palais fédéral est situé sur le territoire de la ville de Berne qu'il appartient à la ville et non pas à la Confédération. De même, le district franc fédéral de la Combe-Grède est bel et bien situé dans le périmètre du Parc Chasseral, mais il ne dépend que de la Confédération.

Contact :

Association Parc régional Chasseral
Fabien Vogelsperger ou Guillaume Davot
Case postale 219 - Place de la Gare 2
CH - 2610 Saint-Imier
Tél. +41 (0)32 942 39 49 ● Fax +41 (0)32 942 39 43 ● info@parcchasseral.ch
www.parcchasseral.ch

